

Ottawa, le 4 octobre 1991

1991-10-04, Ottawa

411-007 02

No 110-111

Monsieur l'ambassadeur

Il est l'honneur de faire référence à l'Annexe B  
 qui a été présentée au cours de nos discussions  
 et de vous remercier pour le soutien et la coopération  
 que vous nous avez apportés dans le cadre de nos  
 efforts communs pour améliorer la gestion des  
 déchets dangereux. L'Annexe B de l'Annexe 1  
 propose que l'Annexe 1 de l'Annexe 1 soit  
 modifiée de façon à inclure les déchets  
 dangereux qui sont transportés par voie  
 maritime.

**ANNEX B**

**JOINT MARINE POLLUTION CONTINGENCY PLAN CONCERNING**

**INCIDENTS RESULTING FROM SHIPPING ACTIVITIES**

Je vous remercie de votre réponse  
 et de votre soutien. Je vous prie d'agréer,  
 Monsieur l'ambassadeur, mes  
 assurances renouvelées de ma haute considération.

Le Secrétaire d'Etat aux  
 Affaires extérieures  
 Richard M. Donoghue

*[Signature]*  
 Le Secrétaire d'Etat  
 des Affaires étrangères

Son Excellence Monsieur Brian Glenn  
 Ambassadeur du Royaume-Uni  
 Ottawa